



## **COMITE TECHNIQUE CRAIG COMpte Rendu de Réunion du 16 juin 2009**



Lieu de la réunion : salle Henri POURRAT  
ENITA Clermont  
Site de Marmilhat  
63370 LEMPDES



Date de la réunion : le 16 juin 2009

Date de rédaction : le 18 juin 2009

Rédaction : CRAIG  
Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique  
ENITA Clermont - Site de Marmilhat  
BP 35  
63370 LEMPDES

**Centre Régional Auvergnat de  
l'Information Géographique**  
  
ENITA Clermont  
Site de Marmilhat  
BP 35  
63370 LEMPDES  
tél. : 04 73 98 70 32  
fax : 04 73 98 13 00

Diffusion : aux membres convoqués

Étaient présents à cette réunion :

NOM	ORGANISME	FONCTION	CONTACT
BOIGE Carine	GRSP / DRASS Auv.	Responsable SIG	carine.boige@sante.gouv.fr
BORELLO Sébastien	CG 03	Responsable SIG	borello.s@cg03.fr
BUREAU Bertrand	Agglomération de Montluçon	Assistant SIG	b.bureau@mairie-montlucon.fr
BREUIL Landry	CRAIG	Administrateur plate-forme	breuil@enitac.fr
DENEUX Frédéric	CRAIG	Responsable du CRAIG	deneux@enitac.fr
DEMARD Jean-Michel	Agence Clermont Métropole	Responsable Pôle observation	jmdemard@clermontmetropole.org
DESSERT Dominique	DRAC	Chargée de cartographie	dominique.dessert@culture.gouv.fr
FENICE Guillaume	SDIS 03	Administrateur SIG	fenice@sdis03.fr
GUICHAREL Rémy	DRE Auvergne	Centre Support Mutualisé	remy.guicharel@developpement-durable.gouv.fr
LAIRE Renaud	PNR Livradois-Forez	Géomaticien	r.laire@parc.livradois-forez.org
LALEURE Nicolas	Communauté d'agglomération de Vichy	Technicien SIG	n.laleure@vichy-valallier.fr
LAROCHE Cindy	Chambre Régionale de Métiers	Ingénieur Qualité	claroche@crm-auvergne.fr

LOISNEL Alexandre	ARDTA	Responsable observatoire des territoires	a.loisnel@ardt-auvergne.fr
MATICHARD David	Moulins communauté	Technicien SIG	d.matichard@agglo-moulins.fr
MUZZOLON Frédéric	DDEA 63	Géomaticien	frederic.muzzolon@equipement-agriculture.gouv.fr
RIBOULET Christophe	DRIRE	Géomaticien	christophe.riboulet@industrie.gouv.fr
STEPHAN Albert	Clermont Co	Ingénieur SIG	astephan@agglo-clermont.fr
TEYSSEDOU Jean-Marc	DIREN	Administrateur des données	Jean-marc.teyssedou@developpement-durable.gouv.fr
THESSOT Séverine	CG 43	Géomaticienne	severine.thessot@cg43.fr
TOUS Sandrine	CRAIG	Chargée de missions	tous@enitac.fr
VERDIER Alain	Agglomération de Montluçon	BET Infra	a.verdier@mairie-montlucon.fr

Étaient excusés :

BOURDIER Jean-Marc	Agglomération de Moulins
FOURNADET Jean-Luc	DDAF 43
GARRET Jean-Claude	SGAR
JARTOUX Christian	DGFIP
NUQ Stéphane	DDAF 15
PERRIER Huguette	DRASS
ROGNON Sophie	CR Auvergne (représentée par Alexandre LOISNEL)
TOURNADRE Guillaume	CG 63
VASSAL Rémi	CG 15

---

## **ORDRE DU JOUR DE LA REUNION**

### **1. Partenariat**

- Etat d'avancement de la convention cadre Etat-Région-Départements
- Adhésion des agglomérations

### **2. Orthophotographie sur l'Allier et le Puy de Dôme**

- Etat d'avancement

### **3. Orthophotographie Infra-Rouge Couleur**

- Présentation des modalités de diffusion

### **4. Cadastre**

- Délivrance des fichiers Majic 2009
- Avancement des discussions pour la rediffusion du plan

### **5. Partenariat IGN / CRAIG**

- Présentation des discussions actuellement en cours

### **6. Plate-forme du CRAIG**

- Présentation du projet

### **7. Revue des Groupes de Travail**

### **8. Communication**

- Intervention du CRAIG dans les départements

Le CRAIG a proposé aux membres du Comité de Pilotage, le 4 février dernier, l'élargissement du comité technique aux organismes suivants :

- SDIS (1 représentant),
- Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie,
- Chambre Régionale d'Agriculture,
- Chambre Régionale des Métiers,
- PNR des Volcans d'Auvergne,
- PNR du Livradois-Forez.

Les membres du Comité de pilotage ayant délibéré favorablement pour l'intégration de ces nouveaux membres, une invitation leur a été adressée pour participer à cette réunion.

Dans ce cadre, Frédéric DENEUX, invite les nouveaux participants à se présenter.

Après concertation avec les autres SDIS, Guillaume FENICE du SDIS 03 a été désigné pour les représenter. Renaud LAIRE représentera le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez et Cindy LAROCHE représentera la Chambre Régionale de Métiers.

Pour les organismes n'ayant pas envoyé de représentant, le compte-rendu leur sera adressé par courrier.

Frédéric DENEUX souligne l'importance de la présence de tous les membres au comité technique. En effet, les réflexions engagées notamment sur l'évolution du CRAIG nécessite la participation de tous les acteurs concernés aux instances de pilotage du CRAIG afin que ce dispositif puisse répondre au mieux aux attentes de chaque organisme.

## **[I] PARTENARIAT**

Concernant l'adhésion des Départements au CRAIG :

- Département de la Haute-Loire : Délibération 10/2008
- Département du Cantal : Délibération 03/2009
- Département de l'Allier : Délibération 03/2009
- Département du Puy de Dôme : Délibération prévue le 22 juin 2009

Le circuit de signatures de la convention-cadre sera finalisé au mois de septembre 2009. Un original de la convention sera adressé à chaque signataire accompagné d'un courrier du CRAIG pour les départements pour le versement de la subvention au titre de l'année 2009.

Concernant l'adhésion des Agglomérations au CRAIG :

- Communauté d'Agglomération Montluçonnaise : Délibération 04/2009
- Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier : Délibération prévue 06/2009
- Moulins Communauté : Délibération 06/2009

Pour Clermont Communauté, l'adhésion de celle-ci au dispositif a fait l'objet de plusieurs échanges. La réflexion doit être davantage approfondie pour voir selon quelles modalités Clermont Communauté pourrait contribuer au CRAIG.

Concernant la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay l'adhésion au CRAIG est actuellement à l'étude.

Enfin, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac a fait connaître au CRAIG sa position par courrier en date du 15 juin. Malgré les économies générées en termes d'acquisitions de données, il n'est pas possible pour la CABA de s'engager pour l'année 2009 les crédits n'ayant pas été inscrits au budget.

Pour l'ensemble des partenaires qui financent le CRAIG, Frédéric DENEUX souligne l'importance de la participation des élus aux prises de décisions du Comité de pilotage. Lors du dernier Comité de pilotage seul le Département de l'Allier était représenté par un élu.

### **[II] ORTHOPHOTOGRAPHIE SUR L'ALLIER ET LE PUY-DE-DOME**

Le marché a été attribué à la société TopoGeodis pour un montant 319 571 € TTC.

La solution retenue comprend la livraison des départements à une résolution native de 0.3m / pixel et la livraison des agglomérations du départements de l'Allier à une résolution native de 0.15m / pixel.

Les projets de plans de vol sont présentés. Il est précisé qu'une densification des clichés sera effectuée sur les zones urbanisées. Le recouvrement latéral et longitudinal des clichés est porté respectivement sur ces zones de 60% à 70% et de 40% à 60%. De cette manière les dévers des bâtiments seront inférieurs à 15%.

Les projets de mosaïquages en tiff sont présentés. C'est le poids qui a guidé le choix de la taille des dalles (75Mo par dalle).

- Mosaïque 0.3m / pixel :
  - Taille des dalles : 1500 x 1500
  - Nombre de dalles : 7449
  - Volume estimé en Tiff : 545 Go (75Mo / Dalles)
  - Volume estimé en Ecw : 54.5 Go (Taux de compression 10)
  
- Mosaïque 0.15m / pixel :
  - Taille des dalles : 750 x 750
  - Nombre de dalles : 2883
  - Volume estimé en Tiff : 211 Go
  - Volume estimé en Ecw : 21 Go

Le nombre de dalles par départements et par agglomérations est détaillé dans la présentation powerpoint.

Concernant le format ecw, Rémy GUICHAREL demande si l'orthophotographie sera livrée en une seule dalle.

Frédéric DENEUX précise qu'aucune proposition n'a été faite par le prestataire au sujet des ecw. Cette proposition sera étudiée en lien avec TopoGeodis.

**Remarque** : Frédéric DENEUX attire l'attention des membres du Comité technique sur les volumes de données et qu'il convient, pour ceux qui souhaitent disposer de l'orthophotographie, de prévoir une infrastructure adaptée pour le stockage et la manipulation de ces données.

La livraison des données est prévue au plus tard le 31 mars 2010. Le prestataire s'étant engagé à livrer les données 5.5 mois après la prise de vue aérienne si les conditions sont favorables au cours des prochaines semaines la livraison pourrait avoir lieu avant l'échéance du 31 mars 2010.

Pour le détail des livrables se reporter au powerpoint.

Concernant le recettage des données, la méthodologie de vérification des données reste à définir. Le CRAIG sera sans doute amené à solliciter certains partenaires pour vérifier la qualité et la précision des données.

Concernant les modalités de livraison, Landry BREUIL précise qu'au-delà de 1Go de données le téléchargement est à proscrire. Les livraisons se feront pour les communes et EPCI par clés USB. Pour des territoires plus importants la communication des données se fera sur disques durs.

### **[III] ORTHOPHOTOGRAPHIE INFRA-ROUGE COULEUR (IRC) :**

Pour faire suite aux besoins exprimés par un certain nombre d'organismes, le CRAIG a fait l'acquisition de l'orthophotographie en mode infrarouge.

Cette acquisition générant un coût supplémentaire pour le CRAIG, il est proposé en contrepartie des données une contribution financière de 2 000 € pour la livraison de ces données.

Nota : Des contacts ont été pris avec l'Inventaire Forestier National (IFN) pour étudier les possibilités de partenariat concernant l'IRC ces derniers utilisant cette information pour produire la couche forêt de la BDTOPO®.

Afin de mieux connaître les activités de l'IFN et étudier les possibilités de partenariat avec cet organisme, il est proposé de les faire intervenir lors d'un prochain Comité technique ou au cours d'une réunion d'information.

## **[IV] CADASTRE**

### **1. MISE A DISPOSITION DES FICHIERS FONCIERS**

La commande des fichiers auprès de la DGFIP a été effectuée le 4 juin.

Les données actualisées au 1er janvier 2009 viennent seulement d'être consolidées par les services fiscaux. Les fichiers sont actuellement en cours d'extraction par la DGFIP. Dès réception des fichiers par le CRAIG ils seront disponibles en téléchargement sur le site au mois de juillet (si la DGFIP respecte les délais annoncés).

Le dégroupage des fichiers à la commune sera effectué par le CRAIG. Pour un territoire de plusieurs communes, deux possibilités seront offertes. Les fichiers seront dégroupés par communes ou groupés selon l'emprise du territoire demandé.

**Remarque :** Pour obtenir les données littérales, le demandeur doit fournir obligatoirement les deux pièces suivante au CRAIG :

- l'acte d'engagement DGI spécifique à l'exploitation de ces données
- le récépissé de déclaration auprès de la CNIL

Le détail de la procédure est décrite sur le site du CRAIG à l'adresse suivante :

[http://www.craig.fr/index.php?page=contenu/ressources/dossiers/fichiers\\_fonciers/info\\_fichierfoncier.php](http://www.craig.fr/index.php?page=contenu/ressources/dossiers/fichiers_fonciers/info_fichierfoncier.php)

Il est demandé aux membres de relayer ces informations auprès de leurs partenaires, communes, intercommunalités qui désirent obtenir ces fichiers.

### **2. PLAN CADASTRAL**

La délivrance du plan est soumise à plusieurs conditions :

- les informations fournies par la DGFIP ne sont partagées qu'entre services de l'Etat
- l'échange de données doit être matérialisé par un protocole

Par courrier en date du 23 février 2009, le CRAIG a obtenu l'accord de la DGFIP du Puy de Dôme pour la rediffusion du plan cadastral aux collectivités territoriales et organismes publics.

La DGFIP doit soumettre un projet de convention au CRAIG.

## **[V] PARTENARIAT IGN / CRAIG**

L'IGN exécute des campagnes de prise de vues régulières dont les clichés servent notamment à élaborer la composante orthophotographique du RGE et à mettre à jour la composante topographique du RGE.

L'IGN a constitué les composantes topographique et adresse du RGE et les met à jour en continu essentiellement grâce aux travaux d'unités de collecte décentralisées.

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, le Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique a pour objectif de mutualiser l'accès à l'information géographique pour en réduire le coût. A ce titre, il réalise des prises de vue aérienne et des orthophotographies des départements de la région Auvergne.

Afin d'éviter la multiplication des acquisitions de données sur le territoire auvergnat et de permettre une baisse du coût de revient des données utilisées par les différents acteurs, le CRAIG a proposé, par courrier en date du 25 novembre 2009, à l'IGN de mettre en place un partenariat.

Début 2009, Le Directeur général de l'IGN a fait part de son accord au Préfet de Région pour la mise en oeuvre d'un tel partenariat.

La phase de négociation est actuellement en cours, elle doit permettre notamment de définir les apports respectifs du CRAIG et de l'IGN.

En fonction des différents éléments transmis par l'IGN, le CRAIG a établi plusieurs hypothèses de partenariats possibles (voir présentation).

Une réunion doit se tenir le 24 juin prochain avec les services de l'IGN pour arrêter de manière définitive les contours de ce partenariat.

Le CRAIG, le SGAR et la Région seront particulièrement attentifs à ce que le partenariat soit équilibré et à ce que l'ensemble des bénéficiaires du CRAIG puissent tirer bénéfice de cette collaboration.

L'IGN étant intéressé par les données des SDIS, une réunion a été programmée par le CRAIG pour faire un tour de table des 4 SDIS de la région Auvergne et recueillir leur avis concernant une éventuelle collaboration entre eux et l'IGN.

## **[VI] PLATE-FORME DU CRAIG**

La livraison de l'orthophotographie au CRAIG nécessite de redimensionner l'infrastructure technique du CRAIG.

Les développements se faisant actuellement directement sur le serveur de production, le CRAIG va profiter de ce redimensionnement pour réorganiser son architecture avec la mise en place d'un environnement dédié aux développements et un environnement de production.

Le CRAIG dans sa configuration actuelle héberge un certain nombre de sites partenaires (ex : <http://risques.auvergne.pref.gouv.fr/>) dans la perspective de la refonte de son infrastructure la partie consacrée à l'hébergement sera dissociée de la plateforme du CRAIG.

Cette refonte va être l'occasion de migrer le site du CRAIG vers un outil de gestion de contenus (CMS).

Le CRAIG souhaite associer les membres du comité technique afin que le futur site réponde au plus près aux besoins des utilisateurs. Le CRAIG doit mener une réflexion pour voir de quelle manière les utilisateurs peuvent apporter leur contribution à ce travail.

## **[VII] REVUE DES GROUPES DE TRAVAIL**

Une revue des différents groupes de travail est réalisée par Sandrine TOUS.

Il est à noter que 3 nouveaux groupes de travail sont sur le point d'être initiés :

- ANT : Aménagement Numérique du Territoire  
Piloté par la Préfecture de Région  
Capitaliser les données dans le cadre du déploiement du Haut Débit et du Très Haut Débit  
Composition : DRE-DDE-CR-ARDTA-Préfecture
- Établissements sanitaires et de Santé  
Pilote : à définir  
Maintien de la couche géolocalisant ces établissements  
Composition : à préciser DRASS-DDASS-GRSP-ARH-URCAM

Carine BOIGE confirme l'intérêt de la DRASS - GRSP. Une réunion sera organisée à la rentrée.

- Établissements de l'enseignement  
Pilote : à définir  
Maintien de la couche géolocalisant ces établissements

Composition à définir (Rectorat, CGx, Région...)

Pour le détail des groupes de travail actifs reportez- vous à la présentation.

### **[VIII] COMMUNICATION**

Suite au vœu exprimé par les membres du Comité de pilotage, le CRAIG a proposé à l'ensemble des Départements d'intervenir chez eux pour présenter les services proposés par le CRAIG à leurs partenaires.

Ces réunions doivent être également l'occasion pour chacun des Départements de présenter leur SIG et leurs actions dans le domaine de l'information géographique.

La première réunion est programmée le 22 juin 2009 au Conseil général de la Haute-Loire. Elle devrait réunir une quarantaine de participants.

Il est proposé aux autres Départements d'organiser ces réunions à partir du mois de septembre.

### **[IX] POINTS DIVERS**

Guillaume FENICE, demande s'il existe ou s'il est envisagé de réaliser un Schéma Directeur des données avec des perspectives à 10, 20 ans.

Actuellement, il n'existe rien sur le sujet en Auvergne.

---

Prochain Comité technique – Octobre 2009